

# Pointe Rouge et Pointe à Bibi



Une randonnée proposée par mastic972

Un parcours simple autant pour les marcheurs que pour les coureurs, sur le littoral de la Pointe de la Caravelle.



Randonnée n°2580739

|                           |        |                                 |                                 |
|---------------------------|--------|---------------------------------|---------------------------------|
| <b>Durée :</b>            | 1h15   | <b>Difficulté :</b>             | Facile                          |
| <b>Distance :</b>         | 3.31km | <b>Retour point de départ :</b> | Oui                             |
| <b>Dénivelé positif :</b> | 109m   | <b>Activité :</b>               | A pied                          |
| <b>Dénivelé négatif :</b> | 109m   |                                 |                                 |
| <b>Point haut :</b>       | 71m    | <b>Commune :</b>                | La Trinité (Martinique) (97220) |
| <b>Point bas :</b>        | 7m     |                                 |                                 |

## Description

Le départ se fait sur le parking de Case Gagnard, en bordure de la route D2.

(D/A) Partir à l'Ouest, passer une barrière en bois et suivre le chemin.

(1) Après environ 200m, prendre le 1<sup>er</sup> chemin à droite (panneau avec plan). Descendre (attention, les feuilles mortes peuvent rendre le parcours glissant).

(2) Arrivé en bordure de mer, tourner à droite et longer la plage. Au bout, remonter. À une intersection, tourner à gauche. En bord de mer, virer à droite. Demeurer en bord de mer jusqu'à la Pointe à Bibi (ignorer un départ sur la droite).

(3) Virer à droite et suivre au Sud un chemin. À l'intersection, aller tout droit (Sud).

(4) Peu avant la route D2, tourner à droite. Suivre le chemin en ignorant tous les départs sur la droite et regagner ainsi le parking (D/A).

## Points de passages

- D/A Parking de Case Gagnard**  
N 14.757564° / O 60.932939° - alt. 53m - km 0
- 1 Intersection**  
N 14.757256° / O 60.934614° - alt. 62m - km 0.2
- 2 Plage de Pointe Rouge**  
N 14.760877° / O 60.934207° - alt. 9m - km 0.66
- 3 Pointe à Bibi**  
N 14.76177° / O 60.925838° - alt. 17m - km 1.82
- 4 Intersection**  
N 14.756416° / O 60.926439° - alt. 45m - km 2.45
- D/A Parking de Case Gagnard**  
N 14.757557° / O 60.932941° - alt. 53m - km 3.31

## Informations pratiques

Ce parcours se fait principalement sous les arbres. Avec la découverte de trois plages accessibles. Cependant la l'agitation de la mer peut gêner à la baignade.

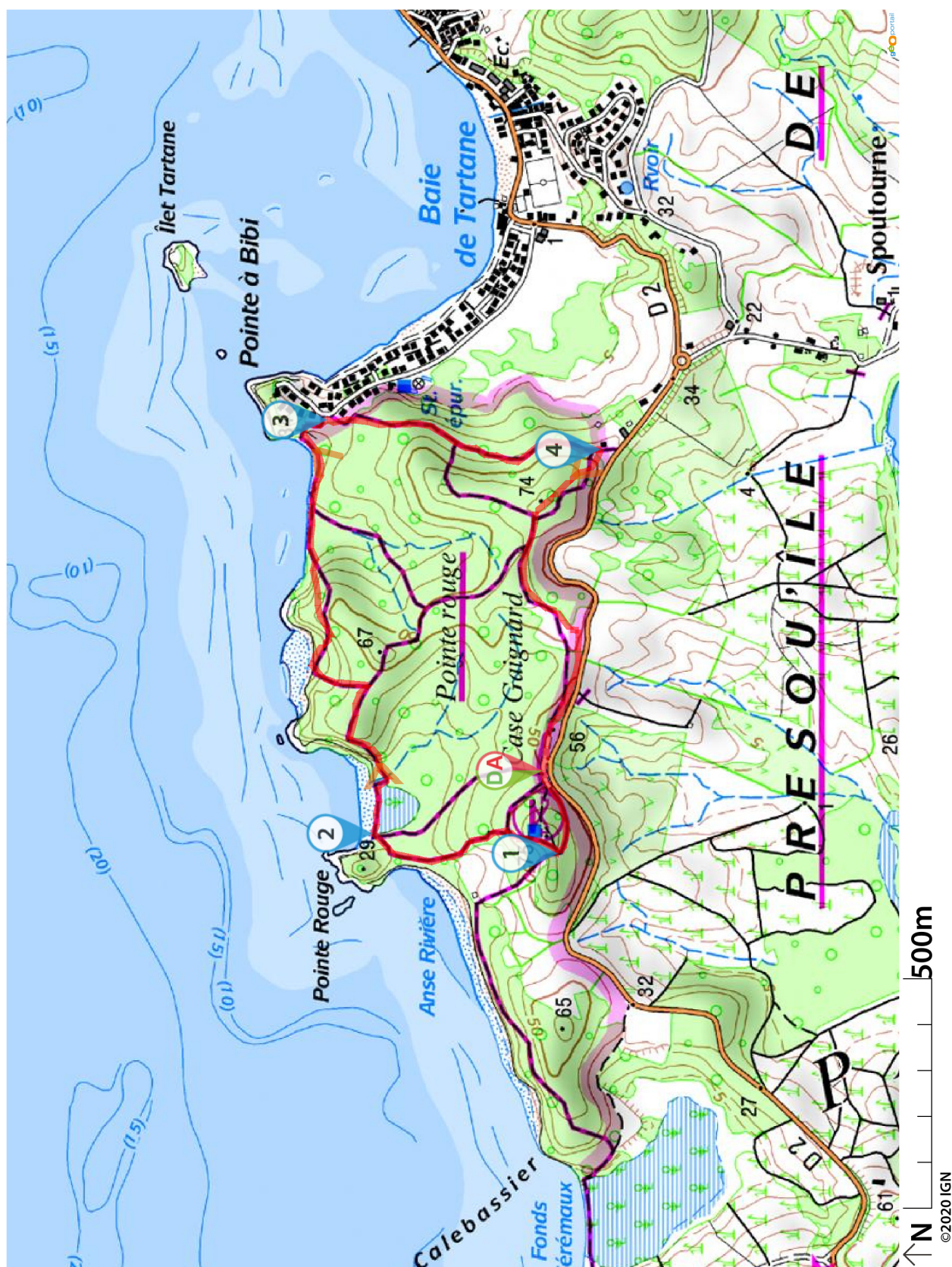
## A proximité

Pendant la randonnée, vous pourrez profiter de la belle vue mais aussi si la mer est calme pique-niquer.

À défaut il y a de bons restaurants dans le secteur de Tartane et des coins de baignades agréables : de quoi passer une belle journée complète.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-pointe-rouge-et-pointe-a-bibi/>

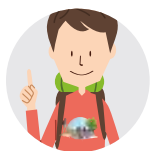
Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

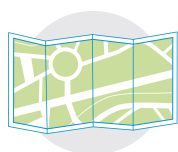
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



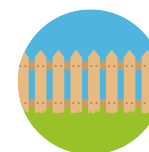
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



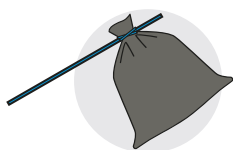
#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.